



Réunion du 29 octobre 2018

- Président : M. Francis VIDRY

RAPPEL IMPORTANT

Les clubs souhaitant un délégué, lors d'un match de coupe ou de championnat, doivent en faire la demande, obligatoirement par écrit.

Article 51 des Règlements du District : le District se réserve le droit, pour la régularité des rencontres, de désigner un délégué lorsqu'il le jugera utile, etc....

Match à risques, places en jeu, etc..., **après avis de la Commission de Prévention.**

INFORMATION POUR LES DELEGUES REGIONAUX

Une dotation vous a été faite par la Laurafoot (une parka et un badge de match), que vous pouvez récupérer au District de la Loire.

Pour cela, prenez contact avec Habib TOUNSI (06 82 90 12 36), qui demandera votre signature validant ce retrait.